

Revendications

1. Allège comprenant un premier substrat, un film intermédiaire en matériau polymérique et un second substrat opaque, caractérisée en ce que le premier
5 substrat est revêtu d'au plus deux couches déposées sur la surface située du côté du film intermédiaire en matériau polymérique et comprenant au moins une couche diélectrique supérieure.
2. Allège de la revendication précédente caractérisée en ce que la couche diélectrique
10 supérieure est caractérisée par un indice de réfraction au moins égal à 2,0, de préférence au moins égal à 2,1 et par un coefficient d'absorption plus petit que 0,1, de préférence plus petit que 0,05.
3. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée en ce que la couche
15 diélectrique supérieure est une couche d'oxyde, une couche de nitrure ou une couche d'oxynitrure, comprenant au moins deux éléments différents choisis parmi le silicium, le titane, le zinc, l'étain, le zirconium, l'aluminium et le niobium.
4. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée en ce que la couche
20 diélectrique supérieure est l'oxyde mixte de titane et de zirconium ou le nitrure mixte de silicium et de zirconium.
5. Allège d'une des revendications précédentes dont la couche diélectrique supérieure
25 a une épaisseur optique au moins égale à 40 nm, de préférence au moins égale à 50 nm et est d'au plus 110 nm, de préférence d'au plus 80 nm.
6. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée en ce qu'une sous couche est déposée sur le premier substrat entre ledit substrat et la couche diélectrique supérieure.

7. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée en ce que la sous couche est une couche d'oxyde, de nitrure ou d'oxynitrure comprenant au moins deux éléments différents choisis parmi le silicium, le titane, le zinc, l'étain, le zirconium, l'aluminium et le niobium.
8. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée en ce que la sous couche est un oxyde mixte de zinc et d'étain.
9. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée en ce que l'épaisseur géométrique de la sous couche est au moins égale à 5 nm, de préférence au moins égale à 6 nm et inférieure ou égale à 30 nm, de préférence inférieure ou égale à 25 nm.
10. Allège d'une des revendications précédentes dont le premier substrat est caractérisé par une transmission énergétique de la lumière de longueur d'onde comprise entre 300 et 2500 nm qui est supérieure à 0,68, de préférence supérieure à 0,70, de manière plus préférée supérieure à 0,72 et de manière encore plus préférée supérieure à 0,74.
11. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée par une réflectance mesurée du côté extérieur comprise entre 10 et 20%, de préférence entre 12 et 18%.
12. Allège d'une des revendications précédentes caractérisée par une couleur en réflexion extérieure dont le paramètre a^* est compris entre -4 et 0, de préférence entre -2 et -1 et le paramètre b^* est compris entre -13 et -6 et de préférence entre -12 et -7.

- 24 -

13. Allège d'une des revendications précédentes dont le second substrat est un verre ordinaire rendu opaque au moyen d'un film polymérique ou un substrat synthétique opaque.
- 5 14. Allège d'une des revendications précédentes dans lequel le film intermédiaire en matériau polymérique a une épaisseur comprise entre 0.3 et 2 mm et est choisi parmi le polybutyrale de vinyle (PVB), l'éthylène acétate de vinyle (EVA), le polychlorure de vinyle (PVC), le polyurethane (PU) ou les ionomères.
- 10 15. Allège d'une des revendications précédentes dans lequel des cellules photovoltaïques sont insérées entre le premier et le second substrat.
- 15 16. Allège de la revendication précédente dont le rendement photovoltaïque est diminué de maximum 20%, de préférence de maximum 15 % et de manière encore plus préférée de maximum 10% par rapport à un verre clair dans les conditions de tests standards STC.